

Plan de remédiation individualisé

Ouvert pour chaque situation repérée — par une fiche de repérage, le positionnement d'entrée ou un signalement volontaire. Il fixe les objectifs, les moyens et le suivi, avec l'accord de l'étudiant·e. Pilotage : Kamar Djemai, responsable pédagogique · k.djemai@mantes-school.com · 01 30 63 25 89.

Numéro de suivi

Date d'ouverture

L'ÉTUDIANT·E

Nom complet

Formation · année

Origine du repérage (positionnement d'entrée / fiche de repérage / signalement volontaire)

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Domaines concernés

☐ Lecture ☐ Écriture ☐ Calcul ☐ Numérique ☐ Compréhension de consignes

Synthèse de l'entretien (difficultés, contextes, ce qui a déjà été tenté)

Orientation vers le référent handicap envisagée (trouble de l'apprentissage suspecté)

☐ Oui ☐ Non

Volet social associé (mission 6)

☐ Oui ☐ Non

LE PLAN

Objectifs concrets (atteignables, datés)

Adaptations pédagogiques en cours (consignes reformulées, supports adaptés, temps aménagé...)

Ressources mobilisées (ateliers internes, ressources ANLCI, dispositifs du territoire...)

Points d'étape prévus (dates)

BILAN

Progrès constatés · suites proposées

Signature de l'étudiant·e · date

Responsable pédagogique · date de clôture

RGPD : les informations portées sur cette fiche sont traitées par MSB dans le seul but indiqué en tête de document, accessibles aux seules personnes habilitées, conservées le temps du traitement puis archivées conformément à la loi. Droits d'accès, de rectification et d'effacement : contact@mantes-school.com.

MANTES SCHOOL OF BUSINESS

SAS au capital de 10 000 € · Siège : 20 rue du Vieux Pilon · Le Campus : 2 rue Armand Cassan — 78200 Mantes-la-Jolie · 948 211 560 R.C.S.
Versailles · NDA n° 11 78 87894 78
contact@mantes-school.com · 01 30 63 25 89 · mantes-school.com